

## 1. EDITORIAL



L'EEP « Centre de la Ferme » accueille 67 mineurs âgés de 8 à 18 ans dont le développement affectif, social, scolaire et professionnel est compromis. L'accueil se fait :

- en « **internat** », dans le cadre d'un hébergement disposant de 42 places pour garçons (dont 2 places pour les accueils d'urgence),
- au service « **APAJ** », l'accueil de jour disposant de 25 places mixtes.

Ces enfants et adolescents sont confiés :

- par la Collectivité Européenne d'Alsace,
- par les magistrats pour enfants.

L'accueil et la prise en charge de l'enfant et de sa famille à l'APAJ reposent sur quelques principes fondamentaux :

- le respect de la personne et de son environnement,
- la primauté de la parole,
- le parcours du jeune et la continuité de l'accompagnement,
- le soutien à la parentalité.

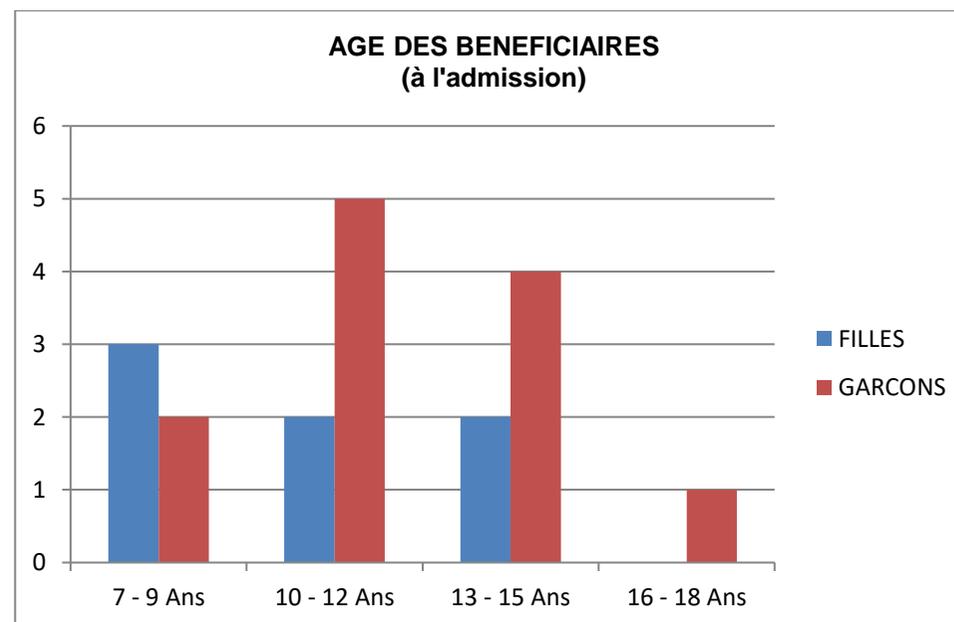
## 2. MISSIONS / PRESTATIONS DELIVREES

### L'ACTIVITE

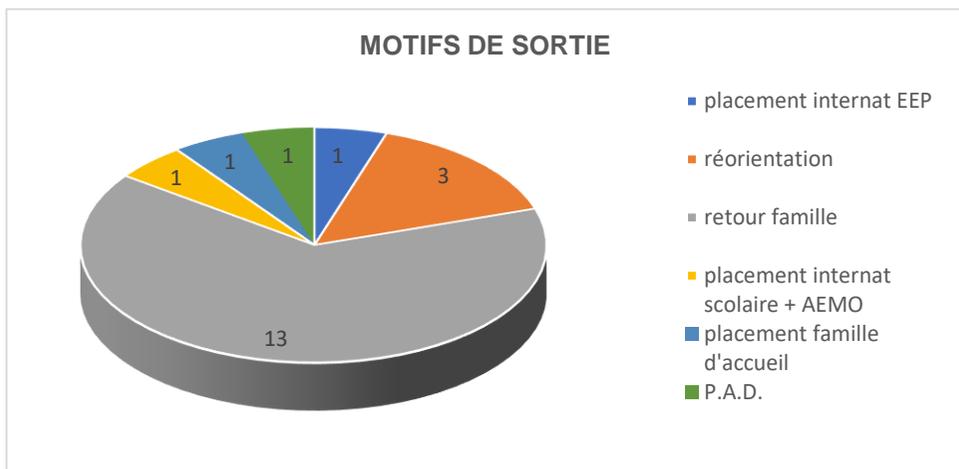
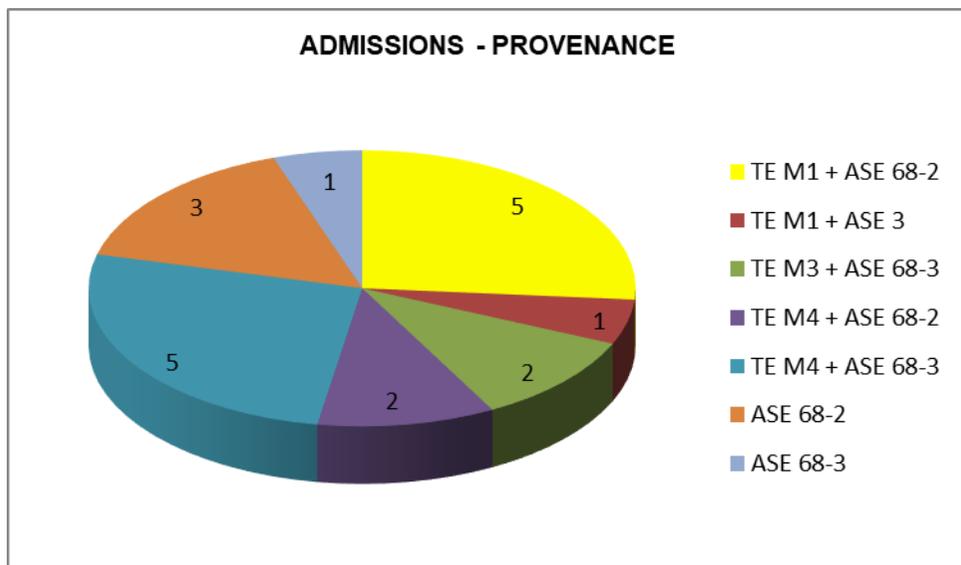
	2018	2019	2020	2021
AGREMENT*	67	67	67	25
JOURNEES PREVISIONNELLES	19301	19301	19301	5729
JOURNEES REALISEES	20067	21202	18511	8363
ECARTS	766	1901	-790	2634
	3,97%	9,84%	-4,09%	45,00%
EFFECTIF AU 31 DEC	67	63	52	23
TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE	103,97%	109,85%	95,91%	145,00%
NBR DE BENEFICIAIRES SUIVIS DANS L'ANNEE	98	94	71	42

En 2021, il y a eu une dissociation entre les journées comptées entre l'internat et l'APAJ, ce qui explique le différentiel au niveau de l'agrément (qui passe de 67 à 25) et des autres chiffres de ce tableau.

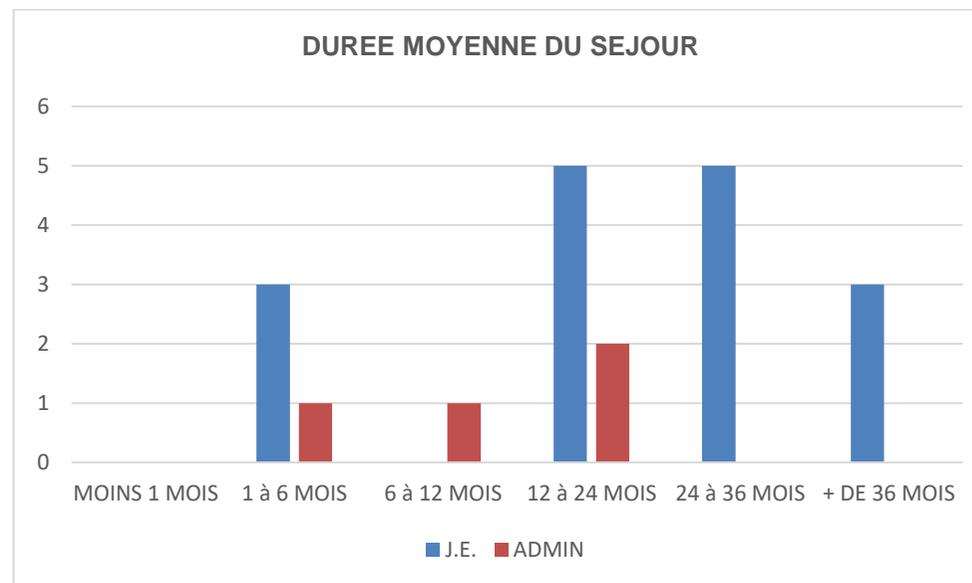
### AGE MOYEN DES USAGERS



## MOUVEMENTS (ADMISSIONS, SORTIES)



## DUREE MOYENNE DU SEJOUR



### ➤ Le service APAJ (Accompagnement Parental et Accueil de Jour)

L'APAJ bénéficie d'une capacité d'accueil de 25 jeunes. Au-delà de l'accompagnement personnalisé des enfants, le service d'Accueil de Jour effectue un soutien à la parentalité.

Trois supports d'intervention sont privilégiés :

- un accompagnement parental par des visites à domicile et des rendez-vous au service,
- un suivi individualisé constitué d'entretiens réguliers entre les référents et les mineurs et des prises en charge collectives,
- un éducateur scolaire propose un soutien personnalisé et différencié aux regards des besoins individuels.

Le service d'Accompagnement à la Parentalité et d'Accueil de Jour (APAJ) propose un cadre stimulant à l'enfant, tout en favorisant le « vivre ensemble ». Il apporte également un soutien éducatif renforcé à la fonction parentale. L'APAJ a pour objectif de renouer et de renforcer des liens intrafamiliaux parfois fragilisés afin d'éviter un éventuel placement de l'enfant en institution.

En conséquence, l'accompagnement parental se réalise au quotidien, par exemple, en intervenant au domicile lorsqu'il existe des tensions parents/enfants. Par ailleurs, l'éducateur référent se rend au domicile familial une fois par semaine au moins, et davantage si nécessaire, afin d'aider les parents à prendre conscience de l'origine de leurs difficultés et d'induire des relations plus apaisées avec leurs enfants.

Les visites à domicile permettent aussi de rendre compte aux parents de l'évolution de leur enfant dans son milieu scolaire et au service, ce qui inclut sa capacité à être en relation avec d'autres adultes et enfants, dans un contexte différent de celui qu'il connaît.

### 3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

#### a. Vie du service

Nous privilégions des temps parents/enfants afin de travailler le lien, en organisant différents ateliers, confections de gâteaux pour le stand du Marché de la Saint Nicolas, atelier floral...

Afin de soutenir le lien social et de partage des compétences parentales, nous avons organisé des repas avec les familles.

Pour aborder les problématiques récurrentes rencontrées par les jeunes, l'organisation de cafés-parents animés par des partenaires tels que le CAP et le Planning Familial a été proposée tout au long de l'année.

Lors des vacances scolaires, nous privilégions une sortie à la journée avec tous les jeunes et travailleurs sociaux afin de faire émerger une cohésion de groupe et de favoriser l'ouverture vers l'extérieur.

Chaque mercredi, nous proposons des activités sportives et culturelles afin d'éveiller la curiosité et la créativité de chacun. Dans ce cadre, l'association Art'soc nous a accompagné dans l'élaboration d'un film ainsi que d'une fresque ayant pour thème les droits de l'enfant.

Une découverte de la culture et de l'art du cirque a été proposée à certains jeunes, afin de favoriser leur motricité et l'estime de soi.



Tout au long de l'année, les jeunes participent à des moments conviviaux ou des activités sources de plaisir, de partage et d'expérimentation. Sorties, activités culturelles et sportives, fêtes, visites de musées... vont les inciter à **explorer leur environnement, prendre confiance en eux et interagir avec les autres.**

Cette année le fil rouge a été « **les droits des enfants** », une fresque, une chanson, une affiche et un film ont découlé de leur travail.

#### b. Focale sur l'action du service dans le domaine du partenariat / Transversalité (partenariat avec le sanitaire, le milieu « ordinaire », etc.)

Nous avons mis l'accent cette année sur des actions de prévention. L'ensemble des jeunes a bénéficié de l'intervention du Planning Familial concernant le passage de l'enfant à l'adolescence. L'association « Le Cap » est intervenue pour sensibiliser notre public à toutes les formes d'addictions possibles (cannabis, alcool, jeux vidéo).

## 4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

### 4.1 La vie institutionnelle

Afin d'améliorer les prises en charge des jeunes, l'analyse des situations et l'accompagnement des familles, des formations ont été proposées à l'ensemble des travailleurs sociaux, en collaboration avec Praxis et Erès.

Les formations dispensées par PRAXIS ont permis d'une part la découverte puis l'approfondissement de la systémie et d'autre part l'appropriation des outils.

La formation dispensée par Erès a permis à l'équipe éducative de construire une identité commune avec « La Clinique de la Place » et de construire des outils éducatifs à l'adresse des parents et de leur(s) enfant(s).

Cet ensemble de formations permet aux travailleurs sociaux d'avoir une assise professionnelle et d'apporter une réflexion clinique permettant aux parents d'évoluer dans leur posture et selon leurs capacités.

### 4.2 Le projet personnalisé

Depuis une année, l'ensemble de l'équipe a travaillé afin que les familles reprennent une place dans l'accompagnement proposé et s'investissent dans leurs rôles et leurs fonctions parentales.

Les formations systémiques ont permis d'acquérir les connaissances permettant d'aborder le fonctionnement de la famille comme un système par le biais du génogramme.

Les projets personnalisés sont élaborés avec les familles, soutenus par divers outils telles que les cartes des compétences et des besoins.

Cette démarche de construction d'outils est en cours d'évolution dans une préoccupation d'amélioration constante.

### 4.3 La sécurité

La conformité du système de sécurité incendie est régulièrement vérifiée.

L'agent d'entretien a effectué une habilitation électrique.

Une formation Sécurité Incendie a été effectuée par une partie du personnel ainsi que la formation SST.

## 5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2021

<u>CDI</u>			
Evolution personnel présent au 31/12 sur 3 ans (en équivalent temps plein)			
2019	2020	2021	
9,73	9,73	10,23	

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)							
	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Paramédical	Médical	Services généraux
CDI	10,23	1	0,23	8	0,5	0	0,5
CDD temporaire	0	0	0	0	0	0	0
CDD remplacement	0	0	0	0	0	0	0
Contrats aidés	0	0	0	0	0	0	0
Maitres	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>10,23</b>	<b>1</b>	<b>0,23</b>	<b>8</b>	<b>0,5</b>	<b>0</b>	<b>0,5</b>

Nous avons étoffé l'équipe par le recrutement d'un travailleur social à 1 ETP ainsi que par la création d'un poste de psychologue à 0,5 ETP. L'apprentie Educatrice Spécialisée poursuit également sa 3<sup>ème</sup> année au sein de la structure.

## 6. CONCLUSION

L'année 2021 a été marquée par la volonté de proposer un accompagnement aux mineurs et leurs familles en conformité avec les lois de 2002-2 et 2007.

Ainsi, nous avons travaillé à replacer la personne accompagnée au centre de son projet. Ces modalités d'accompagnement se traduisent par une accentuation du travail à la parentalité en amenant les parents à réinvestir pleinement leurs responsabilités parentales.

Afin de répondre aux missions et aux besoins de l'APAJ, les emplois du temps et l'organisation du service ont été réaménagés.

Par ailleurs, les locaux ont été réorganisés afin que, d'une part, les jeunes accueillis puissent s'approprier les lieux et, d'autre part, que l'équipe des travailleurs sociaux puisse disposer d'espaces permettant le travail de réflexion et d'élaboration en toute quiétude.